



École secondaire Louis-Riel

5850, avenue de Carignan
Montréal (Québec) H1M 2V4
514 596-4134
lri@cssdm.gouv.qc.ca
louis-riel.cssdm.gouv.qc.ca

Procès-verbal
Séance du conseil d'établissement (CÉ)
Le 7 mai 2024
De 18 h 30 à 21 h 00
À la bibliothèque de l'école

Présences

Direction : Fatiha Djebbar

Enseignant(e)s : Marie-France De Montigny, Simon Laurent, Leïla Moknine, Mélanie Murphy, Mourida Zarraa

Parents : Marilaine Bolduc-Jacob, Isabelle Fumas, Assia Meloua-Benzaba, Hadj Zitouni, Sarah Jeaidi, Samir Nedjma, Nadia Outamant Jeniani, Dominique Chandonnet (substitut)

Élèves : Maëllie Maltais

Membres de la communauté : Marie-Ève Lapointe

Public : Yen-Phuong Ly (OPP), Hortense Chopart (parent substitut), Alain Vandelac (enseignant), Michelle Bruneau (parent)

Invités : Étienne Bergeron (parent substitut et secrétaire), Thierry Giroux (directeur adjoint)

Absences : Tahar Hanaya, Maeva Gascon, Thuy Phuong La

1. Mot de bienvenue

18 h 34 : La présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Le double quorum est respecté. La séance est ouverte.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Report à la prochaine séance du point 11.2 : Calendrier scolaire 2024-2025

Ajout par Hadj Zitouni d'un point en varia 13.1 : Communication des élèves avec le comité de parent et accompagnement lors de rencontres avec la direction par un membre du comité de parents

L'adoption de l'ordre du jour amendé est proposée par Assia Meloua-Benzaba et appuyée par Mélanie Murphy.

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 mars 2024

La direction a apporté des changements à la version du document envoyé avec l'ordre du jour. Son adoption est reportée à la prochaine séance. La direction annoncera à la prochaine séance le quota d'élèves demandé par le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) pour l'ouverture d'un groupe CPF 200 à l'école Louis-Riel.

5. Suivi de la rencontre du 19 mars 2024

5.1. Dépôt : grille-matières 2024-2025

Le document est déposé.

5.2. Résolution ajout de périodes d'enseignement-ressource

Le document est déposé.

La direction mentionne que l'ajout de périodes d'enseignement-ressource supplémentaires demandé par le CÉ a été refusé par le CSSDM.

5.3 PTRDI : occupation des locaux par le Centre Tétreaultville

La présidente mentionne que la demande d'informations liées aux données de fréquentation du Centre Tétreaultville a été refusée, le CSSDM considérant que ça ne relevait pas du mandat du CÉ. La direction a finalement pu obtenir les réponses aux trois questions demandées par le CÉ. Le document sera déposé à la prochaine séance.

6. Période du public

6.1 Voyage au Guatemala

Michelle Bruneau (parent) témoigne des efforts et de l'enthousiasme de sa famille pour ce projet qui a été annulé. Elle questionne la direction sur ce revirement. Elle propose aussi de participer à trouver des pistes de solution. Elle souligne l'urgence de prendre une décision avant l'été si le voyage peut avoir lieu, afin que les élèves et leurs familles puissent se préparer financièrement.

Alain Vandelac (enseignant) a proposé ce voyage au Guatemala, qui a été approuvé par le CÉ en janvier. Il questionne le CÉ par rapport à cette décision de la direction de refuser un voyage. Il demande à la direction des précisions quant à l'impact budgétaire de ce voyage. Il demande, considérant que le nombre de participants au voyage à Cuba en 2024-2025 est passé de 25 à 50 participants, s'il serait possible d'avoir 25 participants pour le voyage au Guatemala et 25 pour Cuba.

Pour permettre d'aborder le sujet une seule fois pendant la séance, la présidente devance le point 10.2 (Report du voyage au Guatemala) et une partie du point 8 (Mot de la présidente). Les membres et les invités questionnent la direction sur les motifs de cette décision et sur le cadre budgétaire. Des pistes de solution sont proposées, comme faire appel à la Fondation pour les élèves de Montréal.

La présidente fait la lecture d'une lettre que deux élèves lui ont transmise peu avant la séance pour signifier et expliquer leur déception quant à l'annulation du voyage au Guatemala en 2024-2025. La lettre sera déposée à la prochaine séance.

La direction par intérim soutient que l'enseignant ayant présenté le projet avait été informé par la direction que le voyage était refusé, mais qu'il l'avait malgré tout soumis à la direction par intérim, ce qu'Alain Vandelac réfute. La direction par intérim ajoute qu'il est impossible sur le plan budgétaire de faire vivre deux projets de voyage pendant une même année scolaire. Le budget pro forma qui sera présenté à la prochaine séance doit être équilibré. C'est la direction en congé qui est responsable du budget 2024-2025 et donc de la décision de reporter le voyage au Guatemala. Une

éventuelle révision de cette décision ne pourrait être prise que par la direction lors de son retour de congé différé en juillet.

La présidente vérifiera si le CÉ a un pouvoir décisionnel quant à l'annulation d'un voyage par la direction après son approbation par le CÉ.

La présidente soumet une résolution demandant à la direction de maintenir le voyage au Guatemala prévu en 2025 et proposant la collaboration du CÉ dans la recherche de solutions. Une réponse de la part de la direction est demandée dans les 10 jours ouvrables. La résolution sera déposée à la prochaine séance.

L'adoption de la résolution est proposée par Sarah Jaaidi et appuyée par Assia Meloua-Benzaba. La résolution est adoptée à l'unanimité.

7. Invité : Organisme de participation des parents (OPP)

Yen-Phuong Ly présente 3 points des membres de l'OPP.

1^{er} point : Le projet de recyclage du plastique sera lancé cette semaine.

2^e point : L'OPP se questionne sur l'impact de la grève des enseignants.

La présidente devance le point 10.4 (Plan de rattrapage) pour permettre à la direction de donner des éléments de réponse. La direction affirme que le plan de rattrapage a eu lieu pendant la relâche avec 16 enseignants volontaires, sur inscription, pour les élèves vulnérables. Le rattrapage se poursuit jusqu'au 10 juin pour les élèves vulnérables et les intéressés.

3^e point : Concernant le Centre Tétreaultville, l'OPP demande s'il y a un plan pour récupérer les locaux.

La présidente mentionne que le CÉ et la direction ont un pouvoir de recommandation quant au PTRDI. Le CÉ est en faveur de la récupération des locaux occupés. Le CÉ demande une date de déménagement et a obtenu les données de fréquentation du Centre. Un historique des événements est offert par la présidente. L'OPP peut participer à la consultation en sondant les parents, afin d'appuyer le CÉ dans ses démarches.

8. Mot de la présidente du conseil d'établissement (CÉ)

La présidente participera dans le cadre de ses fonctions au gala des mérites des élèves de l'école, le 23 mai.

La présidente propose aux parents de s'inscrire au groupe Facebook Parents de Louis-Riel en action.

8.1 Budgets de fonctionnement et de formation

La présidente propose d'utiliser le budget de fonctionnement du CÉ pour un buffet avant la prochaine séance, à 17 h 30 le mardi 4 juin. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La présidente propose deux formations pour les parents : « Compréhension de l'univers du gaming

et de ses enjeux » offerte à 38 \$ par l'UQTR et « Être parent à l'ère des écrans » offerte gratuitement par l'Atelier Édu Pop.

8.2 Règlement sur la procédure d'examen des plaintes

La présidente partage le document « Règlement sur la procédure d'examen des plaintes liées aux fonctions du Centre de services scolaire de Montréal » qui lui a été transmis par le CSSDM.

8.3 Consultation des élèves

Une élève mentionne que la consultation qui est à présenter sera faite prochainement. La présidente mentionne qu'elle doit avoir lieu avant la dernière séance du CÉ le 4 juin et que seul le conseil des élèves pourrait être consulté.

8.4 Aéro 2 : Réponse au CSSDM

La présidente présente le projet de lettre en réponse au CSSDM au sujet du programme Aéro 2 au 2^e cycle. Des changements mineurs sont apportés. La présidente s'engage à envoyer la lettre au CSSDM au plus tard à la fin de la semaine.

La direction affirme que les données comparatives de la réussite des élèves du programme Aéro 2 en comparaison à ceux du programme Galilée et du régulier, demandées par le CÉ exigeraient beaucoup de temps à compiler. La présidente propose de plutôt mettre en annexe des données déjà compilées : comparaison du taux de réussite des élèves d'Aéro 2 et de Galilée.

La résolution pour l'envoi de la lettre telle que présentée est proposée par Marilaine Bolduc-Jacob et appuyée par Sarah Jaedi.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

9. Intervention de la direction

9.1. Bons coups

La direction souligne :

- Une élève ira au Barreau du Québec faire une présentation;
- Don de denrées non périssables à un organisme;
- Événement Fillactive;
- Sortie à l'Institut de cardiologie de Montréal, expérience en réanimation.
- Concours Opti-Math : des élèves se qualifient parmi les 20 premiers;
- Présentation de l'album des finissants.

10. Affaires éducatives

10.1. Calendrier consolidé des activités éducatives proposées

La direction présente le calendrier consolidé des activités mis à jour, avec l'ajout de 3 activités.

La présidente propose de devancer le point 10.3 (Fête de fin d'année), puisque l'activité figure au calendrier. La direction explique que tous les élèves pourront participer à la sortie de fin d'année à La Ronde le 7 juin au coût de 27 \$ par élève, dont 10 \$ sont assumés par les familles.



Le calendrier consolidé des activités éducatives est proposé par Dominique Chandonnet et appuyé par Assia Meloua-Benzaba.

Le calendrier est approuvé à l'unanimité.

10.2. Report du voyage au Guatemala

Intégré au point 6

10.3. Fête de fin d'année

Intégré au point 10.1

10.4. Plan de rattrapage

Intégré au point 7

La présidente propose de prolonger la séance jusqu'à 21 h 30. Tous les membres acceptent, mais certaines personnes doivent quitter.

11. Affaires administratives

11.1. Horaire examens finaux

La direction présente l'horaire des examens de fin d'année. L'information sera envoyée aux parents prochainement.

12. Tour de table

12.1. Élèves

Aucune intervention : l'élève présente a quitté à 21 h

12.2. Parents délégués au comité de parents

Assia Meloua-Benzaba, déléguée au comité de parents, résume et dépose les 5 documents suivants :

12-2-1. Présentation CP_politique maintien et fermeture

12-2-2. Présentation loi 23 vs lip

12-2-3. RECOMMANDATIONS_CHEMINECOLE_20240319

12-2-4. RCPAQFaitsSaillants_mai2024

12-2-5. Règlement examen des plaintes – copie conforme

La prochaine rencontre du comité de parents est le 21 mai. Les principaux sujets abordés sont les frais chargés aux parents et la douance.

12.3. Parents

Aucune intervention

12.4. Personnel enseignant

Les enseignants veulent analyser les règles régissant l'ouverture d'un groupe CPF.



12.5. Personnel professionnel et de soutien

Aucune intervention

12.6. Communauté

Aucune intervention

13. Varia

13.1. Communication des élèves avec le comité de parents et accompagnement lors de rencontres avec la direction par un membre du comité de parents

Hadj Zitouni rapporte un événement afin d'appuyer le besoin d'accompagner sur demande les parents d'élèves par le comité de parents, faisant ainsi référence au CÉ. Il demande la création d'un comité responsable de l'accompagnement des parents auprès de la direction lors d'un processus de plainte ou de litige.

La présidente mentionne que les rôles et responsabilités du CÉ et du comité de parents sont régis par un cadre légal. Des parents bénévoles peuvent accompagner d'autres parents, mais pas à titre de membres du CÉ ou du comité de parents. Elle recommande à Hadj Zitouni de soumettre une résolution en vue de la prochaine séance du CÉ.

14. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée à 21 h 39 est proposée par Marilaine Bolduc-Jacob et appuyée par Mélanie Murphy.

Étienne Bergeron, secrétaire

Marilaine Bolduc-Jacob
Présidente du CÉ

Fatiha Djebbar
Directrice par intérim de l'école Louis-Riel